



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Départementale
des Landes

Département Santé Environnement

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES



J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Unité de Gestion : PISCINE MUNICIPALE ST PIERRE DU MT

Prélèvement	00154055	Commune	SAINT-PIERRE-DU-MONT
Unité de gestion	0397 PISCINE MUNICIPALE ST PIERRE DU MT	Prélevé le :	mercredi 11 mars 2026 à 10h25
Point de surveillance	0000002020 BASSIN MUNICIPAL ST PIERRE DU MT	par :	MARIE GAIGNARD (LPL)
Type d'eau :	Eau de piscine	Type visite :	PI

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Chlore combiné	0,26 mg(Cl ₂)/L	<= 0.6		
Chlore libre	1,13 mg(Cl ₂)/L			
Chlore libre actif	0,72 mg(Cl ₂)/L	de 0.4 à 1.4		
Chlore total	1,39 mg(Cl ₂)/L			
pH	7,2 unité pH	de 6.9 à 7.7		
Température de l'eau	28 °C			
Transparence qualitative	Rien à signaler			

Analyse effectuée par : LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES 6401

Type de l'analyse : PICL

Code SISE de l'analyse : 00154552

Référence laboratoire : 1249923

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL		100	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Pseudomonas aeruginosa	0 UFC/(100mL)	0		
Staphylocoques pathogènes	0 UFC/(100mL)	0		
MINERALISATION				
Chlorures	290 mg/L		250	Valeur hors références
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES				
Carbone organique total	3,06 mg(C)/L		5	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00154055)

L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Signé à Mont-de-Marsan le 17 mars 2026
Pour le Directeur, L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

BEAUMONT CLEMENCE

Certains paramètres physico-chimiques se sont révélés non conformes aux exigences de qualité ou anormalement élevés (cf colonne observations). Vous trouverez la fin de ce bulletin quelques informations et conseils de gestion, en lien avec les paramètres à corriger.

Paramètre(s)	Origine et effets	Conseil(s) de gestion
Chlorures	La teneur en chlorures est supérieure à la valeur maximale recommandée de 250 mg/L. Les chlorures sont un produit de dégradation finale du chlore. Une augmentation importante de la concentration indique un renouvellement insuffisant de l'eau.	Respecter un renouvellement suffisant de l'eau : 30 litres minimum par baigneur et par jour, conformément à la réglementation.